

Fiche technique

« Atelier d'initiation à la jonglerie » (annexe)

Dernière mise à jour : le 18.04.2023

Ce document est en annexe à la fiche technique du spectacle, au bon de commande et au contrat de cession.
Une lecture attentive permettra d'anticiper le bon déroulement de la prestation.

Préparatifs : → Des temps de préparation respectés, pour des artistes toujours à l'heure !

- l'atelier d'initiation à la jonglerie se déroule uniquement après le spectacle pour enfants ;
- si l'atelier se déroule juste après le spectacle, mais dans un endroit différent, il sera nécessaire de prévoir une surveillance du décor et des accessoires du spectacle pendant l'absence des artistes ;
- prévoir 10 minutes minimum entre le spectacle et l'atelier d'initiation à la jonglerie ;
- pour le pliage / démontage / rangement de matériel, prévoir 10 minutes ;

L'animation : → A savoir, pour un bon déroulement de l'animation !

- prévoir un lieu suffisamment vaste pour l'atelier (100m2 minimum) avec une hauteur la plus élevée possible ;
- l'atelier est d'une durée de 1h au total à raison de 15 enfants maximum à la fois et de 15 minutes par groupe ; ainsi, l'atelier peut couvrir jusqu'à 60 enfants (en 4 groupes de 15) ;

Surveillance : → Pour une sécurité absolue !

- des adultes (tuteurs ou animateurs) doivent être présents pendant toute la durée de l'atelier pour encadrer et surveiller les enfants ; les artistes n'ont pas ce rôle, ni cette responsabilité (les artistes sont présents en tant que comédiens et pour apprendre aux enfants à jongler) ;

Contacts : → Les coordonnées à avoir, pour toujours rester en contact !

- contacter la Compagnie Soukha (questions générales) : 06.52.76.13.01 / contact@compagnie-soukha.com
- contact Hempire Scene Logic (contrat, facturation et paiement) : 03 20 15 13 52 / prod@hempirescenelogic.com
- contact du responsable des artistes (le jour J) : coordonnées communiquées quelques jours avant le spectacle